

EMPLOYEUR

La gestion administrative

Les contributions unique, conventionnelle et volontaire servent à financer les projets de formation des entreprises.

Dans le respect du paritarisme, de la législation, de la réglementation et des règles conventionnelles des différentes branches professionnelles, l'OPCA Transports et Services exerce la gestion administrative et financière des demandes de formation pour les entreprises de ses branches.

Le traitement administratif des dossiers de formation (des demandes de financement jusqu'au remboursement des actions de formation) est assuré par les services de gestion.

Qui est concerné ?

Le champ des activités de l'OPCA Transports et Services concerne **les entreprises** et les actifs entrant dans le champ d'application de la convention collective nationale des **transports routiers de marchandises et activités auxiliaires**, des transports collectifs de voyageurs, du **transport fluvial de fret et de passagers**, des **agences de voyages et de tourisme**, des **transports maritimes**, des **transports urbains**, des transports sanitaires, des **ports et manutention**, de la **propreté**.

Quels objectifs?

Le service de gestion administrative facilite le traitement administratif de vos dossiers, et intervient en appui conseil afin de respecter les obligations des entreprises en matière de formation professionnelle continue.

Quels avantages?

Ce service :

- allège la charge de la gestion administrative de la formation
- permet une multiplication des actions de formation grâce à la mutualisation des fonds
- est un garant de la qualité des formations suivies
- offre un suivi externalisé de la formation (reportings..)
- offre des garanties vis-à-vis des obligations légales et réglementaires (ex : légalisation des contrats pro..)

Quels outils de prestation?

Les entreprises disposent de deux moyens de transmission pour faire parvenir leurs dossiers à l'OPCA Transports et Services.

- L'envoi par courrier des dossiers
- L'envoi dématérialisé proposé par l'interface T-gestion

Les principales fonctionnalités de l'outil T-gestion :

La saisie en ligne des bordereaux de contribution, l'enregistrement des demandes de financement d'actions de formation, le suivi en temps réel du traitement des dossiers, la saisie en ligne des dossiers de contrat de professionnalisation, l'accès à un service de subrogation de paiement, l'intégration d'un système d'alerte mail pour prévenir du règlement des remboursements ou encore la possibilité de personnaliser ses outils RH par le gestionnaire OPCA Transports et Services.

Pour bénéficier de cette solution, nous vous invitons à contacter votre délégation régionale, afin qu'elle puisse vous attribuer des droits.

Quels financements?

Disponibles depuis fin 2013, des guides pratiques détaillent, branche par branche, les montants et les modalités de prise en charge par l'OPCA Transports et Services des actions de formation réalisées dans le cadre du contrat de professionnalisation, de la période de professionnalisation, du CPF et du plan de formation. Ces guides sont accessibles via les liens suivants :

- [Transports routiers de marchandises](#)
- [Transports maritimes](#)
- [Transports urbains](#)
- [Transports collectifs de voyageurs](#)
- [Transports fluviaux de fret et de passagers](#)
- [Ports et manutention](#)
- [Agences de voyage et de tourisme](#)
- [Transports sanitaires](#)
- [Propreté](#)

L'outil T-gestion est quant à lui proposé à toutes nos entreprises, cotisantes ou adhérentes dans ses premières fonctionnalités. Des options et services différenciants sont proposés aux entreprises adhérentes de l'OPCA Transports et Services.

Vos contacts

[Nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner et guider toutes vos démarches](#)